

BROCANTE DE GOMMECOURT

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

Organisée par l'ALCS GOMMECOURT-CLACHALOZE

Règlement :

Article 1 : L'accueil des exposants se fera de 6h à 7h30, la clôture de la brocante est prévue à 18h, après 7h30 les places réservées et non occupées pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants, dans ce cas les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités. Les exposants non-inscrits sur la liste de réservation devront attendre la fin du placement. Pour des raisons de sécurité aucune installation après 8h et aucun départ avant 18h ne seront autorisés.

Article 2 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.

Article 3 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur les lieux à la fin de la journée. L'exposant s'engage à ramener ses invendus et à laisser libre son emplacement de tout objet ou déchet.

Article 4 : L'exposant s'engage à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation, à être inscrit auprès des organisateurs au registre de la manifestation, à respecter le périmètre prévu, à ne pas vendre de produits alimentaires ou de boissons sans l'autorisation de l'organisateur, à respecter le code de la route ainsi que le stationnement.

Article 5 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation. En cas d'annulation par les organisateurs et uniquement dans ce cas, le montant de la réservation sera remboursé.

ALCS GOMMECOURT CLACHALOZE FOIRE A TOUT DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Tarif de l'emplacement : 4€ le mètre linéaire (2 mètres minimum et 4 mètres minimum avec véhicule)

Pièces obligatoire à fournir pour valider votre inscription : Photocopie recto-verso de la carte d'identité, présent bulletin dument rempli, règlement obligatoire de l'emplacement à l'ordre de l'ALCS. Pour les professionnels extrait KBIS de moins de 3 mois.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal, Ville

Tél :

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

.....

Nombre de mètres linéaires : X 4€ TOTAL :

Véhicule sur stand : oui non

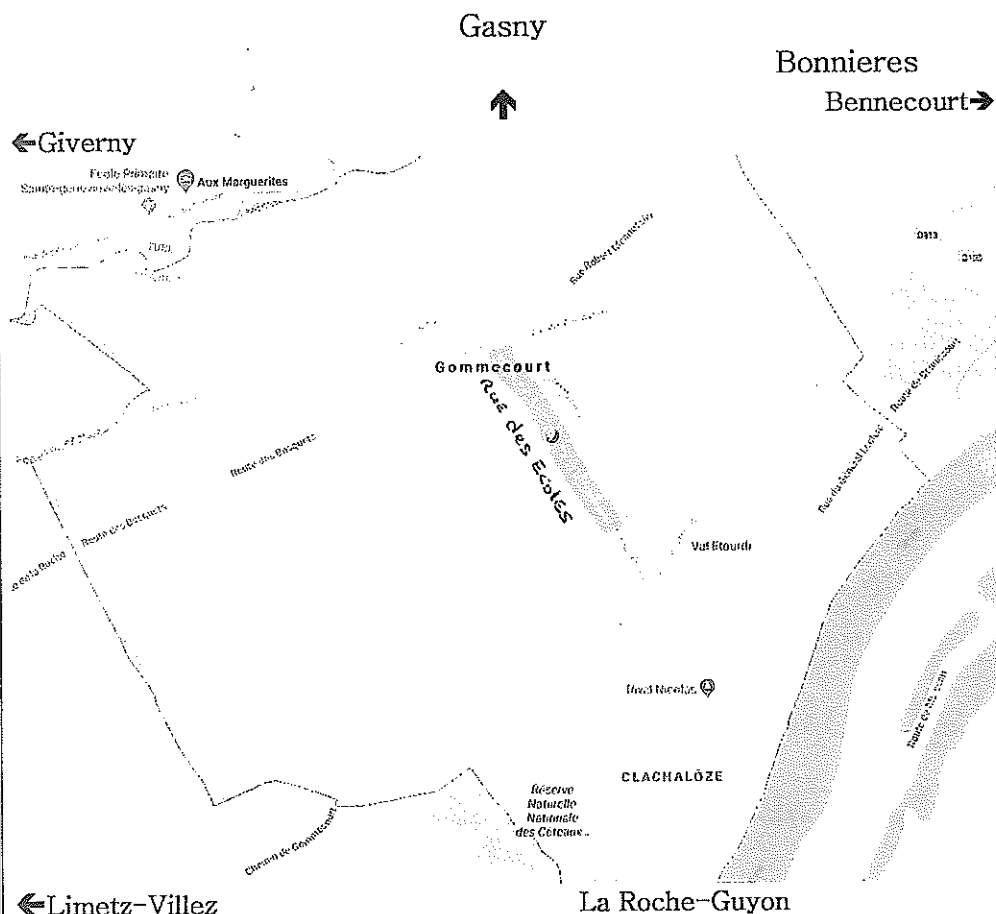
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à m'y conformer. J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Le Signature (lu et approuvé)

**PARTIE A RETOURNER AVANT LE : 13 septembre 2018 à ALCS 22 rue
des Ecoles 78270 GOMMECOURT Tél : 07.86.09.40.49 ou
06.16.05.85.83**

Emplacement de la Foire à tout

Elle se déroulera dans la rue des Ecoles.



Gommecourt est situé dans le parc régional du vevin, à côté des communes touristiques de la Roche Guyon (1.5 km) et Giverny (5 km).

GOMMECOURT

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

FOIRE A TOUT

Particuliers et professionnels : 4€ le m/l

Renseignements

Tel : 07 86 09 40 49 / 06 16 05 85 83

amicale.lcsgc@orange.fr

Bon d'inscription à télécharger sur le site de la Mairie

La réservation doit obligatoirement être accompagnée du règlement
Restauration réservée à l'organisation

Accueil à partir de 6h00

Organisée par l' Amicale loisirs culturels&sportifs de Gommecourt



Ne pas jeter sur la voie publique